



## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le premier du mois de septembre, à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BOURRIER, Maire.

Présents : MM. AMIOT Catherine, DESPORTES Philippe, LEMERCIER Florence, MACQUET Laurent, NOILOU Jean-Claude, PREZELIN Laëtitia, SANTENAC Rachel, SIMON Alain.

Absents excusés : MM. BIDAULT Bénédicte, MOREAU Pierre.

Absente non excusée : Mme PIFFARD Valérie

Pouvoir : Mme BIDAULT Bénédicte à Mme PREZELIN Laëtitia  
M. MOREAU Pierre à M. SIMON Alain

Secrétaire de séance : Mme LEMERCIER Florence

Convocation du 25/08/2016

### **ORDRE DU JOUR**

- 1) **Travaux église**
- 2) **Commune nouvelles : date d'un débat public -**
- 3) **Cantine - achat de vaisselles -**
- 4) **Fusion de 2 commissions - Vie locale et Culture -**
- 5) **Rapport des commissions**
- 6) **Informations - Questions diverses**

#### **Contestations sur le Procès-verbal du 12/07/2016 :**

M. Simon demande à modifier le 3<sup>ème</sup> paragraphe du point I à savoir **le second groupe sera dédié à l'étude d'une commune nouvelle de périmètre plus restreint. Par le second groupe sera dédié à l'étude d'une commune nouvelle à 5.**

M. Desportes s'étonne que le procès-verbal qu'on lui a transmis par mail pour validation en tant que secrétaire de séance ne soit pas conforme à celui qu'il a reçu avec la convocation de réunion pour le 1<sup>er</sup> septembre 2016. **Il demande que soit ajouté dans le point 4 : rapport des commissions : Com Sécurité : 2 sorties de secours.**

#### **1 - TRAVAUX EGLISE**

##### *a) Devis travaux église*

M. le Maire informe le Conseil Municipal, que suite aux chutes de pierres dans le terrain jouxtant l'église, il est nécessaire d'effectuer des travaux de sécurité, il propose 3 devis :

- |                |   |                                     |
|----------------|---|-------------------------------------|
| - Ent DAINVAUX | ➔ | 14 262,00 € HT soit 17 114,40 € TTC |
| - Ent BONNEL   | ➔ | 17 449,23 € HT soit 20 939,08 € TTC |
| - Ent BONNEL   | ➔ | 22 972,43 € HT soit 27 556,92 € TTC |

Après débat, M. Noilou suggère de demander l'avis du Cabinet ARCHITRAV sur les devis et demande que la Commission Urbanisme étudie les différentes propositions avant de faire un choix.

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il va prendre contact avec M. le Sous-Préfet pour solliciter une subvention exceptionnelle puisqu'il y a péril.

b) Mode de financement choisi

Délibération n°2016090101

M. le Maire propose trois choix de financement afin d'effectuer les travaux de mise en sécurité de l'église :

- ① faire un emprunt
- ② prélever dans le budget église qui diminuera l'AP/CP
- ③ prélever dans le budget mini-stade puisque pas de DETR donc pas de travaux pour cette année

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de passer au vote :

- 9 voix « Pour » la première solution
- 1 voix « Pour » la troisième solution
- 1 abstention

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire et la Commission Finances a contacté différentes banques pour l'étude d'un emprunt selon le montant du devis retenu par la Commission Urbanisme.

## **2 – COMMUNE NOUVELLE : DATE D'UN DÉBAT PUBLIC**

M. le Maire ainsi que les différents conseillers présents à la réunion du 30 août dernier concernant la création de la commune nouvelle à 8 donne un rapport succinct de cette dite réunion. Il informe également qu'un rapport de synthèse sur les différents groupes de travail mis en place sera transmis à tous les conseils municipaux des 8 communes le 23 septembre prochain.

M. le Maire pose la question au Conseil Municipal : Doit-on faire une réunion publique concernant la création de la commune nouvelle à 8 ? Si oui, quelle serait la date ?

L'assemblée décide de ne pas faire de réunion publique mais d'informer la population en transmettant le rapport de synthèse du 23 septembre 2016 par le biais du site internet et sous format papier disponible en Mairie. Elle décide également de faire une réunion de travail le 27 septembre à 19 h 00.

## **3 – CANTINE – ACHAT DE VAISSELLES –**

Délibération n°2016090102

M. le Maire donne la parole à Mme Lemercier en charge des affaires scolaires.

Pour faire suite à l'arrêt total des contenants en aluminium (directive européenne du 24 octobre 2004), il est nécessaire d'acheter des contenants en inox pour la cantine scolaire. Mme Lemercier présente un devis d'Henri Julien d'un montant de 224,14 € HT soit 268,96 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Décide de faire les achats de contenants en inox pour un montant de 224,14 € HT soit 268,96 € TTC
- Décide d'imputer cette facture en Investissement à l'opération 10 : Bâtiments communaux 2188 : achat de matériel de cuisson et service.

#### **4 – FUSION DE 2 COMMISSIONS – VIE LOCALE ET CULTURE –**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le sujet est reporté ultérieurement.

#### **5 – RAPPORT DES COMMISSIONS**

*Com Urbanisme → M. Simon*

Bibliothèque : MM. Moreau et Simon ont rencontrés la Présidente concernant la demande de différents travaux (enlever les portes de placard du fond devant les livres, 1 porte à enlever, modification d'étagères). Ces différents travaux peuvent être réalisés par M. Leroy : approuvé à 10 voix « Pour » et 1 abstention. Achat de meubles : à budgétiser en 2017.

*Com. Communication → Mme Santenac*

Courrier de Brissarthe : réunion le 19/09 pour élaboration et publication courant octobre. Rappel achat logiciel packoffice : approuvé à l'unanimité.

*Com Intergénérationnelle → M. Simon*

Pendant les fortes chaleurs, visiter les personnes âgées pour répondre à leurs attentes et besoins selon une liste établie.

*Com DICRIM → M. Simon*

Réunion sera fixée courant septembre pour finaliser les documents DICRIM.

*Com. Affaires Scolaires → Mme Lemercier*

Pour faire suite à la commission sécurité, il a été demandé de ranger l'école c'est pourquoi il est fait une demande d'achat de bacs de rangement pour l'école d'une valeur de 118 € : approuvé à 7 « pour » 2 « contre » et 1 « abstention » - PPMS : manque lampe torche + 1 radio à piles + packs d'eau : approuvé à l'unanimité – Placard fond de la classe maternelle : approuvé à l'unanimité sera réalisé pendant les vacances de la Toussaint - TAP : 48 enfants 45 min sur 4 j.

*Cimetière → Mme Amiot*

Vol de vasque en céramique

*Salle des Fêtes → M. Simon*

Bonne rentabilité

*Com. Sociale → Mme Amiot*

Réunion pour convenir d'une date pour le repas et sorties

*Sécurité → M. Noilou*

Publication de différents articles dans le courrier de Brissarthe (rappel sécurité pour cyclistes et piétons, maladie de Lime

#### **6 – INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES**

- Demande de l'Ass Accueil Périscolaire Kirikou : au cas où il y aurait un surnombre d'enfant, la garderie peut-elle utiliser la cantine pour le goûter ainsi que le foyer des jeunes : **approuvé à l'unanimité**
- Demande du Yoga d'utiliser la salle des fêtes le mercredi soir : **approuvé à l'unanimité**
- Prochain conseil municipal le **Mardi 27 Septembre 2016 à 20 h 30**

Sans autre question, la séance est levée à 23 h 00.

FEUILLE D'ÉMARGEMENT

<b>BOURRIER Alain – Maire</b>		<b>LEMERCIER Florence</b>	
<b>MOREAU Pierre – Adjoint au Maire</b>	Pouvoir à M. Simon	<b>MACQUET Laurent</b>	
<b>SIMON Alain – Adjoint au Maire</b>		<b>NOILOU Jean- Claude</b>	
<b>AMIOT Catherine – Adjointe au Maire</b>		<b>PIFFARD Valérie</b>	Non excusée
<b>BIDAULT Bénédicte</b>	Pouvoir à Mme Prézelin	<b>PREZELIN Laëtitia</b>	
<b>DESPORTES Philippe</b>		<b>SANTENAC Rachel</b>	